

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **78 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Côté Lausanne, on quitterait la route près du lieu dit Mon Repos et on la rejoindrait côté Genève près du lieu dit En Corjou. Lors de la dernière visite des lieux, la Commission a pu se rendre compte qu'un tel tracé pouvait être réalisé et qu'il serait très certainement le plus satisfaisant, à la fois pour les usagers de la route et les habitants de Nyon. Mais il serait indispensable de réserver au plus vite les alignements nécessaires à sa réalisation, car, côté Lausanne, une grande parcelle de terrain est en voie de morcellement et déjà quelques bâtiments viennent d'être construits dans la zone où ce tracé doit nécessairement passer. Il y aura donc lieu d'agir avec célérité, sinon la solution préconisée deviendra irréalisable et c'est probablement par le quai que la route n° 1 devra passer. Cette solution par le quai, même si celui-ci est considérablement élargi en gagnant les terrains nécessaires sur le lac, serait finalement regrettable. Le quai d'une petite cité devrait rester une zone tranquille réservée aux promeneurs et à tous ceux qui désirent se délasser en jouissant du lac et non servir au passage d'une route de grande communication.

De Nyon à Coppet plusieurs améliorations du tracé sont d'ores et déjà prévues. Elles ne posent aucun problème qui ait retenu l'attention de la Commission.

Par contre la traversée de Coppet a fait l'objet d'un examen très attentif, car il existe ici deux projets de détournement de la petite cité. Un premier projet prévoit un tracé passant au pied du Château, côté lac. Il exigerait des démolitions et serait tangent à l'agglomération. Un autre projet prévoit un tracé contournant plus résolument la localité et passant à l'extrémité nord-ouest du parc du Château. La route de Commugny, soit la liaison Coppet-Gare C. F. F. serait déplacée par le ravin de la Boye et passerait sous les voies C. F. F. Cette dernière solution est moins directe que la précédente. Une étude plus poussée de la première permettra de se prononcer.

Entre Coppet et Versoix, la route devra être améliorée sans tarder. Les travaux à entreprendre ne posent pas de problèmes difficiles à résoudre.

La traversée de Versoix a retenu longuement l'attention de la Commission. Elle estime que ni le passage par le quai, ni l'élargissement de la rue actuelle à travers le Bourg ne peuvent être retenus. La Commission demande instamment qu'une déviation soit étudiée en amont de la voie ferrée entre Versoix-la-Ville et Bellevue.

Juin 1951.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire hydrographique de la Suisse (1950), publié par le Service fédéral des Eaux. Berne, Département fédéral des postes et des chemins de fer, 1951. — Un volume 21 × 30 cm, 171 pages, 1 carte du réseau limnimétrique suisse 1 : 500 000. Prix broché : 35 fr.

L'annuaire pour 1950 paraît sous la même forme que celui de l'année précédente. Les débits journaliers ont été déterminés à 120 stations. Il a été effectué pour cela 801 jaugeages et 209 tarages de moulinets. Les débits de toutes les stations sont déterminés au vu d'enregistrements continus des niveaux d'eau.

Dans les tronçons de cours d'eau soumis à un remous variable, il n'existe pas de relation univoque entre le niveau de l'eau et le débit, relation pouvant être représentée graphiquement par une courbe. On doit alors utiliser encore une autre valeur, par exemple la pente du plan d'eau. Jusqu'ici, un abaque a été dessiné dans ces cas-là. Les données obtenues avec cette méthode n'étant plus assez précises, le Service fédéral des eaux a mis au point une nouvelle méthode décrite dans les numéros 6/7 et 8 de 1950 de la revue *Cours d'eau*

et énergie. Les débits de la Thielle à Thielle ont été déterminés d'après cette méthode.

Aperçu :

I. *Généralités* : Explications. — Stations du réseau limnimétrique suisse 1950. — Liste des stations supprimées jusqu'à fin 1950. — Caractère hydrographique de l'année 1950. — Carte du réseau limnimétrique suisse.

II. *Niveaux d'eau* : Niveaux d'eau à 131 stations sur des cours d'eau et lacs. — Diagrammes des niveaux d'eau à 43 stations.

III. *Débits* : Débits à 118 stations de jaugeage. — Débits de 1950 et d'une série d'années en l/sec et km², diagrammes.

LES CONGRÈS

IV^e Congrès international de chauffage industriel

(*Thermique et thermodynamique appliquée*)

Notre confrère *Chaleur et Industrie* nous prie d'annoncer à nos lecteurs cette importante manifestation qui se tiendra à Paris, au Conservatoire national des Arts et Métiers, du 29 septembre au 4 octobre 1952.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du Secrétariat général du Congrès : 2, rue des Tanneries, Paris XIII^e.

ERRATUM

A l'article de M. P. Pingoud, ingénieur, sur les « Turbines de la centrale Salanfe-Miéville », à notre numéro du 15 décembre 1951, une regrettable erreur typographique a fait écrire, aux dernières lignes de la première colonne de la page 362 : l'injecteur de la Dixence avait déjà le mérite d'être « systématique ». C'est *symétrique* qu'il faut lire. *Réd.*

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

La Foire de Lyon

19 au 28 avril 1952

Cette importante manifestation commerciale ne cesse de se développer. Les demandes de participation ont augmenté de 80% de 1946 à 1952.

Il s'agit d'une foire internationale puisque l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique, les U. S. A., la Grande-Bretagne, les Pays-Bas y sont très bien représentés (400 exposants étrangers en 1952 contre 250 en 1951).

Tous renseignements sont à demander au siège de la foire, rue Ménestrière, à Lyon.

Panneaux KerVit préfabriqués

(Voir photographie page couverture.)

La complexité du problème résidait principalement dans le fait que les transformations des installations des boucheries BELL AG. devaient être effectuées de telle façon que la vente ne soit pas interrompue.

Pour ce faire, M. Alberti, architecte de la firme Bell AG., conçut l'idée de faire exécuter des panneaux préfabriqués, constitués de bois aggloméré recouvert de carreaux KerVit. Ces panneaux, entièrement terminés en atelier, revêtement KerVit compris, furent mis en place sur châssis métalliques en quelques heures.

Seuls les carreaux en verre-céramique KerVit peuvent se prêter à un emploi dans de telles conditions, car leur minceur, leur légèreté, leur élasticité, leur parfaite adhérence permettent la réalisation de panneaux céramiques transportables.

Service Technique suisse de placement page 5 des annonces.